



Froideville

Juin 2023 - N° 521

Séance du Conseil communal du 20 juin 2023

Le mot du Président

M. Dominique Glur, Président, ouvre la séance. Le samedi 13 mai a eu lieu l'accueil des nouveaux habitants organisé par la Municipalité au Centre sportif. Cette magnifique journée a été l'occasion de présenter une partie de notre commune aux nouveaux Cacatchoux, notamment ses nombreuses sociétés, et surtout de faire plus ample connaissance avec toutes ces personnes. Le plaisir a été partagé par tous les participants. Encore un grand merci à la Municipalité pour cette initiative tellement agréable et nécessaire.

Au niveau de la vie associative, vous remarquerez que le rythme des activités au village est soutenu et qu'il va le rester cet été : Dégel Festival, Fête nationale,

Fête de la rue du Four, Course à pied et jumelage. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses ! Le détail de toutes les activités figure sur le site internet de la commune.

Cette année, nous fêtons un jubilé. En effet, c'est en juin 1973 que le jeune Olivier Martin faisait son entrée au Conseil général de Froideville et débutait sa longue et riche carrière politique : 50 ans ! Un grand bravo pour cette belle longévité. Sympathique et talentueux, il a battu tous les records. Olivier Martin, c'est un peu notre Roger Federer à nous, le charme en plus et l'accent suisse-allemand en moins.

Extraits des communications de la Municipalité

La Municipalité tient à vous faire part des communications suivantes :

1. Avenir des tilleuls route sur le Pont

Dans le cadre des travaux de réfection du giratoire et plus particulièrement de la route sur le Pont, la Municipalité avait mis à l'enquête une demande d'abattage de deux tilleuls. Les travaux de fouille ayant pu être réalisés sans causer trop de dommages à leurs racines, et leur état sanitaire n'étant, pour le moment, pas préoccupant, la

Municipalité a renoncé à les abattre et les remplacer. Cette décision pourrait être réévaluée dans le futur, en fonction de leur santé.

2. PNP - Parc Naturel du Jorat

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours qui avait été formé contre l'arrêt rendu le 12 janvier 2022 par la CDAP. Il a donc confirmé définitivement la décision de classement de la zone centrale du Parc Naturel Périurbain du Jorat. En substance, les juges fédéraux ont écarté

Extraits des communications de la Municipalité (suite)

nos critiques portant sur l'absence de classement en parallèle d'une zone de transition, au motif que le droit fédéral n'exigerait une planification d'affectation contraignante qu'en ce qui concerne la zone centrale. En ce qui concerne le parc éolien prévu dans le secteur, le Tribunal fédéral a rappelé que ce parc était compatible avec le PNP Jorat, quand bien même les emplacements prévus pour les éoliennes se trouveront dans la zone de transition.

3. Evaluation de la protection des données

La société Etic a rendu son rapport sur l'évaluation de la protection des données de la Commune et tire les conclusions suivantes : « En matière de traitement des données, la municipalité de Froideville offre un bon niveau d'intégration des principales prescriptions. La gestion des contrats avec les tiers traitant des données ainsi que l'information systématique lors de collecte des données sont des points d'amélioration. En matière de sécurité informatique des vulnérabilités existent. Il est recommandé d'intégrer rapidement des compétences (internes ou externes) permettant de développer un plan de développement de la sécurité et d'entreprendre les mesures urgentes ».

Les mesures urgentes en ce qui concerne le réseau ont été entreprises : entre autres, nous avons mis en place un wifi public sécurisé et limité l'accès aux installations, comme le routeur.

4. Eclairage public

En vue de réduire la pollution lumineuse nocturne autant que pour réduire notre consommation énergétique communale et en réponse à une demande de votre Conseil, la Municipalité a décidé de procéder à des extinctions partielles de son parc lumineux entre minuit et 5h du matin. Après un premier test sur le chemin des Charbonnières, le chemin des Communailles et le chemin du Levant, notre technologie a montré qu'elle supporte cette extinction sans dérégler le plan d'éclairage préprogrammé dans les lampadaires. Fort de ce constat, la Municipalité a décidé d'éteindre les quartiers suivants : Sur le Pré, Maupas (provisoirement rallumé pour la durée des travaux du giratoire pour des raisons de sécurité), Beau Regard et la Plaine.

5. Eclairage des terrains de sports, préavis n° 25/2023

Les tests statiques des mâts ont été réalisés et n'ont montré aucun problème. Les têtes d'éclairage sont en cours de fabrication et devraient être posées dans le courant de l'été.

6. Réfection des dessertes forestières

Des travaux sont en cours afin de réfectionner nos dessertes forestières, notamment le chemin du Bucly, le chemin des Orgires, du chemin Creux ainsi que le chemin de Moille-Lombard. Pour ce faire, ces tronçons sont momentanément fermés à la circulation piétonnière. L'entreprise mandatée fait tout son possible pour que ces désagrèments se limitent au maximum et pour

rétablir au plus vite tous les accès.

Merci de vous conformer à la signalisation mise en place.

7. Locaux communaux à louer

La Municipalité met au concours un poste d'intendant du Centre sportif de Pré Camuz. Le titulaire sera chargé de l'entretien courant des locaux, de la remise des clés, des états des lieux et du nettoyage après location si nécessaire. Ceci permettra d'offrir à la population la possibilité de louer ces locaux plusieurs fois dans le week-end.

8. Graffitis

Une recrudescence de graffitis a été observée ce printemps sur les murs de nos bâtiments communaux. La Municipalité porte plainte à chaque fois que des dégâts sont constatés

9. Accueil de migrants

L'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) a informé la Municipalité que, pour faire face à une forte augmentation du nombre de réfugiés, le Conseil d'Etat a décidé, conformément à l'article 28, al. 2 de la LARA (Loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers), de recourir aux abris de protection civile pour l'accueil de migrants et que l'abri du Bas de la Fin fait partie de ceux retenus pour accueillir une cinquantaine d'hommes majeurs.

Nous avons immédiatement demandé un entretien avec les responsables cantonaux afin d'obtenir des explications. Suite à cette séance, nous avons écrit au Conseil d'Etat pour lui faire part de notre opposition, cet abri étant situé sous le complexe scolaire et sa sortie se trouvant exactement entre deux bâtiments scolaires donnant directement sur le parking public où les parents amènent leurs enfants et où les bus scolaires ont leur arrêt.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse du Conseil d'Etat et ne manquerons pas de vous informer si la situation devait évoluer.

10. Réponse à M. Claude Vuilleumier sur les obligations des propriétaires (ramoneur, gaz, etc.)

Tout propriétaire ou locataire bénéficiant d'une installation de combustion est soumis à son nettoyage régulier par les services d'un ramoneur officiel. Les installations de combustion nécessitent un nettoyage périodique dont la fréquence dépend du type d'installation. Le ramonage est une obligation légale.

11. Optimisations des outils informatiques

Les travaux prévus dans le préavis 54/2020 « optimisation de l'outil informatique » se sont achevés. La Bourse est maintenant dotée d'un système de facturation débiteurs et d'un traitement des factures créanciers automatiques. Le coût final se monte à CHF 37'628, alors que le crédit accordé s'élevait à CHF 42'000. Nous réalisons une économie de CHF 4'372. Le coût annuel

Extraits des communications de la Municipalité (suite)

des licences est en ligne avec ce qui avait été annoncé.

12. Système de gestion des temps et salaires

Les travaux prévus dans le préavis 10/2022 « système de gestion de temps et des salaires » n'ont pas été réalisés comme prévu. La Municipalité a pris conscience en mettant en place les systèmes débiteurs et créanciers que les outils proposés par notre fournisseur informatique sont très lourds, très coûteux et que la mise en place génère une perte de temps et d'argent considérable. Dès lors, nous avons décidé de mettre en place deux outils plus adaptés, à savoir Crésus pour le traitement des salaires et Tipee pour la gestion des temps de travail. Les coûts d'installation s'élèvent à CHF 1'648, alors que le crédit accordé s'élevait à CHF 38'000. Nous réalisons une économie de CHF 36'352. Le coût annuel des licences est en ligne avec ce qui était prévu dans le préavis.

13. Migration informatique et passage à MCH2

La Municipalité a décidé de retirer son préavis 24/2023. Aucun coût externe n'a été engagé. Seules des heures de notre personnel administratif et des municipaux ont été effectuées pour les différentes analyses et réflexions. Des éléments nouveaux sont apparus en cours de rédaction du préavis, notamment au niveau des coûts, qui ont conduit la Municipalité à prendre

cette décision.

En ce qui concerne l'application des nouvelles normes MCH2, la Municipalité a décidé de le faire au 1er janvier 2026. Les coûts liés au passage à MCH2 seront portés au budget de fonctionnement 2025.

14. Coup de balai

Si l'édition 2022 avait été chaude et ensoleillée, l'édition 2023 fut froide et pluvieuse... mais tout autant radieuse ! Fort d'environ 80 participants, le coup de balai a permis de ramasser 135 kg de déchets. A défaut de soleil, la bonne humeur et la motivation de chacun ont permis ainsi une nouvelle édition réussie.

15. Vin de la Commune

Suite à une rigoureuse sélection, la Municipalité a choisi un nouveau vin rouge communal. Il s'agit d'un Gamaret-Garanoir du domaine « La Vaudoise des Quatre Vents » à Perroy. Il est en vente, ainsi que le vin blanc de notre vigne communale, au Greffe. Nous vous encourageons à le goûter !

16. Changement de Vice-syndic

Dès le 1er juillet, M. Jean-Louis Meylan succédera à M. Pierre-Alain Witzig et sera Vice-syndic durant un an.

Echos de la séance

Suite aux apports et remarques de la Commission ad hoc, la Municipalité a décidé de retirer le préavis concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour financer la mise aux normes des arrêts tl et la création d'un abri bus, n'ayant pas eu le temps d'obtenir les validations de la DGMR et des tl avant la séance.

Deux préavis sont soumis au vote. Le premier est le rapport de gestion de la Municipalité de Froideville au Conseil Communal concernant les activités 2022.

La Commission de gestion recommande à l'assemblée d'approuver le préavis tel que présenté, de ratifier l'utilisation des compétences déléguées et de donner décharge à la Municipalité pour la gestion des affaires communales durant l'exercice.

Le Conseil communal suit cette proposition et l'approuve à l'unanimité.

Le second préavis de la Municipalité concerne les comptes de la commune de Froideville pour l'année 2022, que la Commission des finances recommande d'approuver.

L'exercice 2022 boucle avec un excédent de revenus, avant écritures de clôture de CHF 1'244'243.24. Les écritures de clôture suivantes ont été effectuées : attributions aux réserves non affectées « Réception du Grand Conseil », « Bâtiments » et « Déficit futurs » : CHF 1'175'000.00. L'excédent de revenus après écritures de clôture se monte donc à CHF 69'243.24.

Le Conseil approuve à l'unanimité ce préavis.

Les travaux du giratoire suscitant quelques questions, la Municipalité précise qu'un concept va être élaboré pour l'aménagement du centre du giratoire. Des possibilités de places de stationnement pour les vélos vont également être étudiées. Des contrôles du respect des sens de circulation sont régulièrement réalisés au ch. du Lavoir et au ch. du Rayon de Miel. Dix-huit contrevenants ont déjà été sanctionnés. Nous vous engageons à respecter la signalisation afin de vous éviter de faire grossir ce chiffre.

Le projet de patinoire a été remis sur le métier en vue d'une ouverture cet automne. Des discussions sont en cours avec le fournisseur pour discuter des conditions de dédite si la Confédération ou le Canton venaient à interdire l'exploitation de telles installations

Fête nationale 1er août

Programme:

- 18h00 Apéritif, fondues, grillades
au Centre sportif de Pré-Camuz
21h00 Partie officielle - invité: M. Dominique Glur
21h30 Cortège aux flambeaux à partir du Centre sportif
21h45 Feu traditionnel
22h15 Grand feu d'artifice

Bar et musique

L'occasion de se retrouver pour célébrer la Fête nationale !

Organisation: Jeunesse de Froideville



Déjections canines



C'est avec plaisir que nous constatons que de plus en plus de propriétaires de chiens font bon usage des sachets pour déjections canines répartis dans différents endroits du village.

Malheureusement, tous ne sont pas aussi vigilants et nous souhaitons encourager les propriétaires qui ne le sont pas encore à « changer leurs habitudes », par égard envers les autres usagers du domaine public.

Il est également important de rappeler que les chiens peuvent être porteurs d'un parasite nommé *Neospora caninum*. Il peut se retrouver dans ses déjections et être ingéré par les vaches. Cet agent infectieux joue un rôle important en tant que responsable d'avortements et de pertes de veaux.

Nous invitons donc tous les propriétaires de chien à ramasser toutes les crottes de chien, même dans les pâturages.

Petites annonces

Places de parc extérieures à louer

Rue du Bas de la Fin 1, 1055 Froideville
(ancienne poste)
Prix : CHF 70.- / mois

En cas d'intérêt, prière de vous adresser à :

Fiduciaire Philipona
Route de Lausanne 8
1053 Cugy,
021 881 18 33

d'ici au 15 juillet 2023.

Difficile de vous rendre à la déchetterie ?

Je m'en occupe pour vous. Je passe à votre domicile prendre les déchets déjà TRIÉS. Je peux également m'occuper des déchets de jardin, herbes, branches, feuilles, par voyage 1 m3 (remorque).

Coût déchets triés : maximum 0.5 m2 par trajet CHF 5.-
Remorque : maximum 1m3 CHF 10.- par trajet.

079 385 28 01 - Guillemin Yves - Froideville

Horaires du greffe pendant l'été

Durant la période estivale, à savoir du lundi 3 juillet jusqu'au vendredi 18 août 2023, l'horaire de l'administration communale sera le suivant :

Du lundi au vendredi :
de 07h30 à 11h30

Mardi après-midi :
de 14h00 à 17h00

La permanence du jeudi soir est supprimée durant les vacances scolaires.

Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 21 août 2023.

Nous vous souhaitons un bel été !

Le Service technique communal communique !

Notre Commune possède un bon réseau d'assainissement. Réputé 100% séparatif, il permet de différencier les eaux claires renvoyées directement aux ruisseaux des eaux usées envoyées vers notre STEP intercommunale de l'AET à Bretigny-sur-Morrens. La gestion de ces deux réseaux nécessite toutefois un entretien régulier pour en garantir le bon fonctionnement et en particulier pour conserver la capacité hydraulique de toutes ses conduites. A ce sujet, il est évidemment interdit de jeter dans les égouts (tant eaux claires que eaux usées) tous déchets susceptibles d'obstruer les conduites (fruits, légumes, toute nourriture, lingettes, ...).

Peut-être moins connu de chacun, il est également interdit de rejeter dans ces mêmes réseaux, tous déchets de type huile ou graisse. Sans incidence pour les premiers mètres des canalisations (car l'eau est potentiellement encore suffisamment chaude), ces liquides oléagineux se déposent ensuite dans le fond des conduites dès que la température baisse.

Les canalisations se bouchent ainsi petit à petit, réduisant au passage la capacité hydraulique et permettant de surcroît à tous objets solides de venir s'accrocher dans ces dépôts (réduisant encore d'autant le débit dans la conduite). A terme, la canalisation est complètement obstruée provoquant des inondations nauséabondes et polluant au passage les sols environnants.

Si l'entretien courant des canalisations représente une charge normale pour la Commune et reste absolument nécessaire, le respect des deux règles énoncées ci-dessus (pas de déchet solide dans les égouts ni de rejet d'huile ou de graisse) permet de réduire sensiblement ce besoin d'entretien et de minimiser également les risques d'inondation.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui appliquent déjà ce principe !



Photo prise ce mois de juin 2023 lors de l'entretien courant de nos stations de relevage des eaux usées.



JUMELAGE

Rencontre des 9 & 10 septembre 2023



Réception de LA PACAUDIERE à FROIDEVILLE

Programme provisoire :

Samedi 9 septembre 2023

11h00 – Rendez-vous sur la Place du Château à Lausanne, pour une visite surprise.

Apéritif dinatoire et retour sur Froideville.

18h30 – Rendez-vous à la salle du 700^{ème} à Froideville pour l'apéritif.

19h30 – Repas en commun et animation musicale

Dimanche 10 septembre 2023

Journée libre dans les familles.

18h00 – (Environ) Départ pour La Pacaudière.

Prix du week-end : CHF 60.- adulte

CHF 30.- enfant de 6 à 12 ans

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom : Amis français :

Adresse : Téléphone :

Nbre d'adultes(s) : enfant(s) : âge :

Nous voyagerons en autocar : adulte(s) : enfant(s) :

Nous voyagerons en voiture : adulte(s) : enfant(s) :

Signature :

Nous sommes à la recherche d'une famille de Froideville pour recevoir un couple de La Pacaudière. Pour tous renseignements, le soussigné est à disposition. De plus, nous accueillons avec plaisir de nouvelles personnes intéressées à participer au jumelage.

A retourner :

Par poste : Pierre-Alain WITZIG, rue du Village 7, 1055 Froideville

Par E-Mail : dpawitzig@bluewin.ch

Par téléphone : 079 317'44'70



Rallye villageois & 1er août



Cette année, la Jeunesse de Froideville organise sa 5ème édition du Rallye villageois dès 13h00 sur le thème des 5 sens et le 1er août dès 18h00.

La distance totale fera environ **5 km**. Le parcours est accessible à tout âge. Nous vous donnons rendez-vous :

**Le mardi 1er août 2023
Départ dès 13h00 pour le Rallye
Centre sportif de Pré-Camuz à Froideville**

Si vous pensez être suffisamment courageux et stratégiques afin d'exceller à toutes les épreuves de la jeunesse, n'attendez plus et inscrivez votre équipe (**CHF 40.00/équipe**) de max. 6 adultes de plus de 12 ans.

Contactez directement **Bastien Niederhauser** au **079/477.70.47**. Le délai pour vous inscrire est jusqu'au **29 juillet 2023**.

Nous vous proposons de rester avec nous durant la soirée, afin de partager un moment convivial pour le 1er août, des fondues et grillades seront proposés dès 18h00.

Ah ! Nous allons oublier, le nombre d'équipes pour le Rallye est limité, alors n'hésitez plus !



Petite annonce

MILLE FEUILLES

Votre magasin d'alimentation ouvert 7/7 à Froideville depuis 1992

Grand choix de produits :

Boulangerie, fruits et légumes, fromages à la coupe, viandes, presse, vins/bières, boissons, tabac



Rejoignez-nous !

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

Mille-Feuilles

Kalbfuss Alain
Ch. Du Maupas
1055 Froideville
021 881 55 54

Horaires d'ouverture :

Lu-Ve 06h30 – 12h30
14h30 – 18h30
Sa 06h30 – 14h30
Di 06h30 – 12h30



«Speedy Cup»



29 janvier 2023 - Ce jour-là, sept élèves de Froideville avaient été qualifiés, suite à une initiation de short-track (patinage de vitesse), pour les finales nationales junior à Zoug. Nous sommes partis à 7 heures pour nous rendre à la gare de Lausanne. Nous étions plutôt stressés et impatientes alors que les adultes, eux, semblaient plutôt décontractés. Puis notre train est arrivé. Pour nous occuper nous avons fait des jeux de société, mangé et surtout beaucoup rigolé. Ceci nous a permis le temps d'un instant d'oublier un peu la pression qui pesait sur nous.

Arrivés à Zoug, nous nous sommes dirigés en direction de la patinoire. Une fois sur place, la tension est subitement réapparue ; la patinoire était gigantesque. Nous

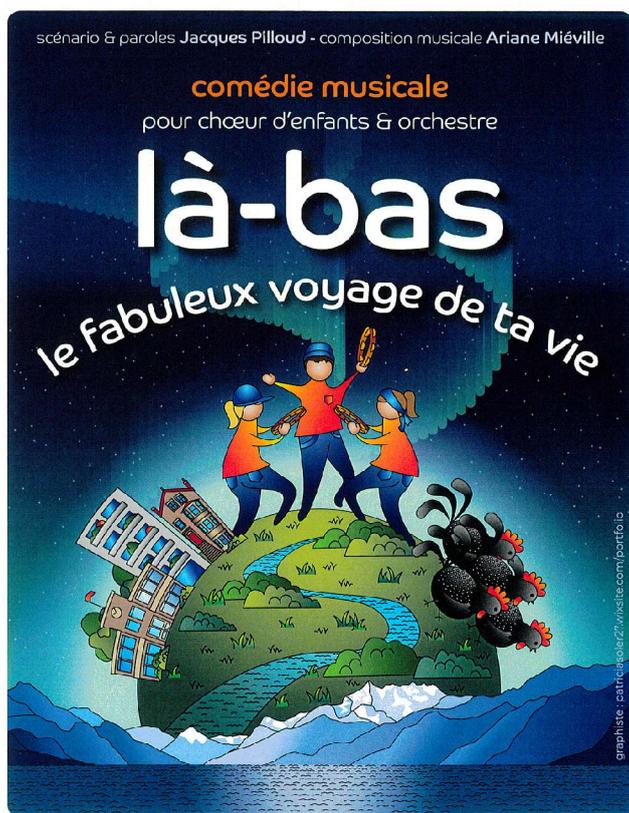
nous sommes installés dans les tribunes pour assister à une petite démonstration d'une course de short-track. Dès que celle-ci s'est terminée, le groupe s'est séparé. Les filles sont parties d'un côté, les garçons de l'autre afin de se préparer pour la compétition.

En voyant le niveau de nos concurrents, nous avons eu une montée d'adrénaline supplémentaire. En effet, ceux-ci paraissaient bien entraînés et cela ne nous a guère mis en confiance. S'ajoute à cela le fait que les consignes étaient données en suisse-allemand. C'est à ce moment que nous avons compris l'importance de nos cours d'allemand.

Nous nous sommes élancés en fonction des groupes qui avaient été prévus. L'objectif était de faire deux tours de cette immense patinoire. Cet exercice nous a paru plus difficile que les entraînements effectués.

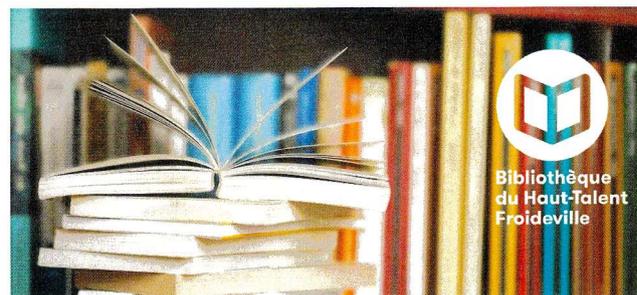
Malgré les nombreux supporters et encouragements reçus, nous n'avons malheureusement pas gagné de médailles, mais espérons en ramener plusieurs l'année prochaine. Nous voulons finir par remercier tous les organisateurs de la Speedy Cup, les enseignants et les parents sans que tout ceci n'aurait pas eu lieu.

Article rédigé par des élèves



Rejoins le chœur des P'tits Catchoux de Froideville

Répétitions : les mercredis (dès le 06.09.2023), 13h30-14h30, Grande salle
Âge : 8-12 ans. Inscriptions & renseignements : A. Miéville 079 357 91 22



Zoom sur ...un nouveau rayon pour les adultes à la bibliothèque intercommunale !

La bibliothèque du Haut-Talent met à votre disposition un tout nouveau rayon de livres documentaires. Dans le but de faciliter l'accès à l'information, de nourrir la curiosité et de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, votre bibliothèque intercommunale vous prête : manuels, récits de vie, essais et ouvrages de référence sur tous les sujets qui vous questionnent et vous passionnent !

Découvrez tous ces documents pour les adultes à l'occasion de la semaine de **vernissage** au travers de diverses activités **du 21 au 31 août** !

Bienvenue au Chemin du Bas de la Fin 2a, à Froideville :
Mardi & jeudi de 15h15 à 18h30. Samedi de 10h à 12h.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h15 à 13h45.

Lien rapide vers le catalogue en ligne :



Paroisses réformées Haut-Talent et Cheseaux-Romanel

Jardins de l'été

Paroissiens et paroissiennes du Haut Talent et de Cheseaux-Romanel, venez faire connaissance au détour d'un jardin qui s'ouvre à la rencontre au cœur de l'été, un lundi dès 19h30 !

3 juillet

Anne-Catherine et Daniel Thomas

Ch. de Beaumont 8
1053 Cugy
021 731 25 39

10 juillet

Berty Gaussens

Ch. de Beau Regard 11
1055 Froideville
021 881 29 54

17 juillet

Ginette et Georges Bovay

Ch du Crêt 1
1053 Cugy
021 731 14 54

24 juillet

Pierrette Druey

Ch. de la Judée 19
1032 Romanel.
021 646 21 33

31 juillet

Martine Ecuyer et Claude Jaccaud

Ch. des Communailles 9
1055 Froideville
079 289 02 22

7 août

Irène Pingoud + Eric et Corinne W.

Av de Vernand-Dessous 2
1033 Cheseaux
021 731 30 51

14 août

Martine et Christian Jaccoud

Rue du Rossy 10 A
1055 Froideville
079 269 68 23

Pour participer à l'une de ces 6 soirées conviviales, veuillez svp vous inscrire auprès de l'hôte qui vous accueillera, par téléphone au moins 5 jours à l'avance !

Petite annonce

RAIFFEISEN

YOUNG MEMBER PLUS

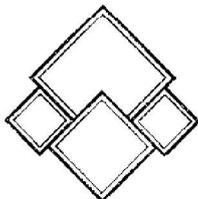


**Enjoy
Enjoy
Enjoy**

YoungMemberPlus –
ton pack bancaire avec
une foule d'avantages,
comme le demi-tarif à 50%!

raiffeisen.ch/youngmemberplus

ACOF



ACOF

Froideville – 8 octobre 2023

FÊTE DU VILLAGE

en faveur de l'Association du Centre
oecuménique

Célébration religieuse à 9.30h

Puis magnifique brunch campagnard (dès 10.30h)

Plus d'informations à la fin de l'été



Atelier pâtisserie
Le samedi 2 septembre de 12h30 à 14h30

Pendant la fête de la rue du Four
pour les enfants de 4 à 12 ans
gratuit
sur inscriptions uniquement

Les enfants pourront faire des petites tartes aux fruits
qui seront cuites dans le four à pain et ils pourront repartir avec pour en
faire profiter toute la famille.

Partenaire de la Fournée 2023

Informations et inscriptions à Véronique Loesch
vloesch@amisdelaruedufour.ch ou 076/682.76.92
jusqu'au 20 août 2023

FOURNÉE
Fête du Blé et du Pain



FOURNÉE
Fête du Blé et du Pain

FÊTE DE LA RUE DU FOUR 2023
VENDREDI 1ER ET SAMEDI 2 SEPTEMBRE

RECHERCHE
BÉNÉVOLES

Pizzas **Bar**
Animations **Restauration**

Partenaire de la "Fournée 2023"

Contact :
vloesch@amisdelaruedufour.ch
ou
076/682.76.92

Participation de plusieurs
sociétés locales

Programme et infos bientôt
disponible sur le site:
www.amisdelaruedufour.ch

Centre Nordique de Froideville

Centre Nordique de Froideville



samedi 2 septembre 2023

Le Cacatchou



Enfants: 400m - 800m - 1,7km - 2,6km

Adultes: 5,8 et 10km

Nordic: 5,8 et 10km

Inscriptions : cacatchou.ch ou cn-froideville.ch



Graphisme: Phil-ou-Face

Petite annonce

Froideville International Club

Le club organise des rencontres pour les habitants de Froideville d'origine internationale, et tous sont les bienvenus.

Rejoignez le groupe WhatsApp du club en utilisant le code QR pour vous tenir au courant des événements à venir.



Attention aux tiques !

Nous vous rappelons quelques gestes simples :

- Portez des hauts à manches longues qui ferment bien et un pantalon que vous pouvez rentrer dans les chaussettes pour éviter que les tiques ne grimpent sous le pantalon
- Choisissez des vêtements aux couleurs claires sur lesquels vous repèrerez mieux les tiques
- Utilisez un répulsif anti-tiques
- Évitez les herbes hautes
- Après chaque sortie en forêt, inspectez soigneusement votre corps ; s'il y a des tiques, retirez-les sans produit et sans tourner.



Vous trouverez des informations détaillées sur le site internet de l'Association du triage forestier intercommunal Mèbre-Talent:

www.mebre-talent.ch/travaux/attention-aux-tiques/

Agenda 2023

| Dates | Organisateurs | Manifestations | Lieux |
|-----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|----------------|
| 1er août | Société de Jeunesse | Fête nationale et rallye | Centre sportif |
| 1er et 2 septembre | Amis de la rue du Four | Fête de la rue du Four | Rue du Four |
| 2 septembre | Centre Nordique Froideville | Course à pied et Nordic walking | Froideville |
| 9 et 10 septembre | Jumelage | Accueil des amis de la Pacaudière | Froideville |
| 8 octobre | ACOF | Kermesse-brunch | Grande salle |
| 4 novembre | Anima Villa | La Raclée | Froideville |
| 11 novembre | FC Froideville-Sports | Loto | Grande salle |
| 17, 18, 19, 23, 24 et 25 novembre | Union chorale | Soirées théâtrales | Grande salle |



Conseils communaux : mardis 3 octobre et 5 décembre 2023

Prochains offices religieux

Cultes

Dimanche 20 août à 10h00

Dimanche 8 octobre à 09h30

Dimanche 26 novembre à 10h30

Lundi 25 décembre à 10h00

Messes

Samedi 1er juillet à 17h30

Samedi 29 juillet à 18h30

Samedi 5 août à 18h30

Samedi 2 septembre 17h30



Marché du Maupas

Les samedis de 9 à 12 h

5 août

2 septembre*

7 octobre

*2 septembre, jusqu'à 16h

Impressum

Editeur : Commune de Froideville

Imprimerie : Imprimoffset Bordin SA

Prochaine parution : Octobre 2023

Délai publication : 22 septembre 2023

Site internet : www.froideville.ch

